Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > mars 2008 > n°68

ÉDITO

2 Revue de presse
Assemblée Générale
Propositions PAV
3 Bicloo
Autopartage
4 Ca frotte et ça coince ! Que faire ?
5 Fête du Vélo
Bd des Martyrs
6 Actions PAV
7 Les plassovélistes écrivent
8 Sorties PAV
Agenda

Pour le réveil du vélo nantais

Il y a quelques années, l'arrivée du tramway et les suppressions des rues à deux fois deux voies ont fait de la place au vélo. En mars 2005, nous avons lancé une pétition réunissant 1023 signatures sur cartes postales disant « Nantes Métropole s'endort » et demandant un vélo plus facile en ville. Et depuis ? Certes Nantes Métropole soutient l'association pour ses actions de promotion du vélo, mais sur le terrain, les usagers cyclistes ne voient pas beaucoup de changement. L'association atteint maintenant 1100 adhérents – deux fois plus qu'en 2005 – ce qui traduit bien une adhésion au vélo comme outil de mobilité à part entière.

C'est une politique ambitieuse dont nous avons besoin, qui doit savoir prendre exemple sur d'autres grandes agglomérations. Par exemple Strasbourg et Bordeaux qui expérimentent des évolutions prévues au code de la rue (tourne à droite aux feux, généralisation des doubles sens cyclables). Ou encore la Communauté Urbaine de Lille où tout projet de réfection ou de nouvel aménagement fait l'objet d'une étude en amont avec l'association locale. Citons aussi Lyon et Paris pour leur vélo en libre service très étendu que cela soit en terme de superficie ou d'horaires de fonctionnement.

Strasbourg encore, pour son pôle multimodal à la gare, et son parking vélo déjà trop petit malgré ses 1000 places de stationnement !

Nous profitons donc du renouvellement des équipes municipales et d'un nouvel exécutif à la Communauté Urbaine pour partager nos attentes et renouveler nos demandes.

Voici donc nos propositions en page 3.

Pierre Descamps

Réunion bimestrielle Place au Vélo

Mardi 25 mars 2008
à 20h30
Maison des syndicats
Bd de la Prairie au Duc

Ordre du jour :

- Actions PAV : Cyclistes Brillez, Bourse aux vélos
- Fête du Vélo 2008
- Bicloo
- Questions diverses

PLACE au Vélo
association de cyclistes urbains de l'agglomération nantaise

Montreuil

Paris par la porte de Bagnolet c'est enfin possible...

Ouf, il aura fallu longtemps, mais c'est désormais possible. Il faut tourner à gauche au dernier feu avant le noeud autoroutier, se positionner sur le terre-plein central, attendre une éternité que le bouton poussoir destiné à arrêter les voitures fasse effet (rien n'est parfait), et traverser le pont sur la piste aménagée sur le trottoir sud, qui a été élargi exprès pour. Il faut rappeler qu'avant il était tout simplement impossible légalement pour un cycliste de rentrer dans Paris par la porte de Bagnolet.

à partir du bulletin, mars 08

Bordeaux

Inauguration du PUMA

Le PUMA c'est le Pôle Urbain des Mobilités Alternatives né du rapprochement de trois associations : Autocomm, association de partage de voitures ; Roller Air, association sportive et de promotion des déplacements à rollers ; et bien entendu Vélo-Cité. Le PUMA représente 1500 membres et quatre salariés en un même lieu qui doit permettre une synergie entre les associations même si celles-ci gardent leur indépendance.

à partir de Vélo-Cité, n° 92, janv 08

Lille

100 contresens cyclables

Il en a fallu de la patience à l'ADAV pour que l'on prenne au sérieux sa demande de contresens cyclables, puisqu'elle remonte au début des années 90 ! Au début elle était prise pour un pousse au crime, puis après avoir obtenu 7 contresens expérimentaux qui se sont révélés très sûrs, les techniciens ont fini par défendre ce type d'aménagements. La ville centre, Lille, est en pointe avec plus de 50 contresens mais, à part quelques irréductibles, les municipalités acceptent les propositions de l'ADAV et la généralisation devrait s'accélérer.

à partir de l'heuro-vélo, n° 56, janv 08

Albertville

Une vélostation qui joue l'arlésienne

La vélostation, une consigne vélo sécurisée 24h/24 dans la gare, était programmée pour janvier et c'était super ! Hélas la région finance seulement si le contrôle d'accès se fait par la carte régionale SNCF et cette dernière se trouve incapable de résoudre le problème dans le temps imparti il faudra donc attendre le 2 mai où tout devrait marcher.

à partir de la bicy'lettre, n° 43, mars 08

Toutes les revues sont consultables au local

Bernard

Assemblée Générale annuelle

Place au Vélo du 2 février 2008

Cinquante personnes se sont déplacées ce samedi après-midi à la gare de l'Etat pour notre Assemblée Générale Annuelle.

En première partie, nous avons pu entendre Michel Anceau, salarié de l'association ADAV (Droit au Vélo) de Lille. L'ADAV existe depuis 1982 et a actuellement 1117 adhérents et 3 salariés.

L'association avait un caractère revendicatif avec des manifestations bien relayées par la presse mais n'ayant pas beaucoup d'efficacité sur les aménagements. Plusieurs combats juridiques ont été gagnés (5 sur 7) suite à la loi sur l'air de 1998. En 2003, l'association a décidé d'entrer dans une ère de partenariat avec les Autorités organisatrices et a conclu des conventions avec la ville de Lille, la Communauté urbaine (1,6 millions d'habitants, 86 communes) et la DDE du Nord. Les conventions prévoient des rencontres avec les techniciens chargés de projets d'aménagements avant la présentation officielle aux élus. Deux salariés sont affectés à cette mission de concertation. Les contacts adhérents – techniciens sont limités pour éviter les dérives individuelles. Les adhérents de l'association assurent la pression sur les élus. L'association reçoit des financements de la Ville de Lille, le Lille-Métropole et de la DDE.

Des résultats intéressants sont obtenus sur des aménagements qui ont été modifiés suite au dialogue ADAV – techniciens. Michel nous présente un diaporama sur des exemples concrets d'aménagements lillois. Bon succès des double sens cyclables qui se développent bien.

Christophe propose à l'assemblée l'adoption d'un vœu "Que les aménagements fassent l'objet d'une concertation avec Place au Vélo de la part des villes et de la communauté urbaine". Ce vœu est adopté à l'unanimité.

La pause galette – cidre a permis aux présents des discussions qu'on espère constructives...

S'ensuit l'Assemblée Générale annuelle de l'association, rapidement menée par le Président Pierre. Le rapport financier a été présenté. Le rapport d'activité a détaillé les actions 2007. Les perspectives 2008 ont été évoquées.

Les rapports ont été approuvés par la totalité des 38 adhérents présents.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun des membres du CA sortant ne souhaite abandonner, Philippe Letort se présente en plus. Bravo. Le CA nouveau est élu à l'unanimité et se compose donc de :

Pierre Descamps ···⁘ Président ;
Christophe Raverdy ···⁘ Vice-Président
Daniel Daoulas ···⁘ Vice-Président
Michel Brugnon ···⁘ Trésorier
Marc Peroy ···⁘ Secrétaire
Olivier Flamand ;
Thierry Gauchet ;
Philippe Letort ;
Catherine Perot ;
Bernard Renou
Manue Tran-Lé ;
Roselyne Vincent ;
Jean-Claude Voirpy

Un groupe de travail sur les aménagements se constitue autour de Daniel, Bernard et Philippe. Une première réunion est programmée le lundi 17 mars à 18h00 au local. Ce groupe est ouvert à tous ceux qui veulent réfléchir aux propositions à faire au niveau de la Métropole pour améliorer les circulations cyclistes.

Un exemple d'aménagement lillois : la concertation régulière permet de mettre en place des aménagements plus visibles afin de faire mieux respecter les cyclistes.

Recrutement à PAV

Raphaëlle vient de passer à mi-temps. Le CA a donc décidé de procéder à un recrutement temporaire pour assurer la Fête du Vélo de juin. Ainsi une nouvelle salariée, Véronique occupe le local jusqu'en juin.

Place au Vélo ne s'arrête pas là puisqu'il est décidé de proposer à la Région et à Nantes Métropole un recrutement supplémentaire d'un salarié en emploi tremplin. Celui-ci (celle-là) prendrait en charge les relations avec les techniciens des collectivités pour que l'association ait les moyens et plus de présence pour avoir un œil sur les projets réalisés dans l'agglomération.

Place au Vélo propose aux nouveaux élus de réveiller le vélo à Nantes

Pour le Vélo au quotidien

- Augmenter le nombre de double sens cyclables, de pistes et bandes cyclables, d'appuis vélos
- Parfaire l'état du réseau cyclable existant
- Assurer les continuités cyclables et donc travailler à la suppression des discontinuités
- Prendre en compte le problème du stationnement des vélos dans l'habitat collectif ancien
- Encourager le marquage des vélos
- Favoriser l'intermodalité : autorisation des vélos dans le tram à toute heure sauf encombrement
- Revoir l'offre de stationnement vélos à la gare de Nantes
- Supprimer les stationnements en épis qui débordent sur la bande cyclable
- Imposer aux entreprises de sauvegarder les circulations vélo en cas de travaux prolongés occupant la voie publique
- Créer une bande cyclable rue de Strasbourg et achever la continuité cyclable sur le pont LU.

De nouveaux projets

- Se préoccuper des axes structurants. En plus des axes nord-sud et est-ouest, prévoir également les axes nord-est – sud-ouest : Carquefou – Bouaye (utilisation des voies ferrées) et nord-ouest – sud-est Orvault – St Herblain vers Vertou
- Développer les liaisons périurbaines sécurisées, par exemple RD69 Nantes – La Chapelle, RD75 Orvault – La Chapelle, RD723 Bouaye – St Léger-les-Vignes etc…

Des innovations

- Réaliser des double sens cyclables dans les zones 30 (anticipation de l'obligation prévue en juin 2008)
- Autoriser le tourne à droite aux feux et mettre en place des feux anticipés pour les cyclistes et des feux facultatifs pour les cyclistes en l'absence de rue à droite (Estienne D'Orves, rue des Dervallières)
- Multiplier les quartiers à vitesse limitée (30) où les modes doux sont privilégiés
- Oser plus …

Des relations Nantes Métropole, mairies et Conseil Général avec les usagers (vœu adopté à l'AG)

- Désigner une madame ou monsieur Vélo pour prendre en charge l'ensemble des projets de développement de la pratique du vélo,
- Instituer une véritable concertation entre Place au Vélo et les élus et techniciens sur chaque projet d'aménagement.

Le Bicloo

Une bonne idée au format étriqué

Ci-dessous le courrier envoyé par Place au Vélo à la presse concernant le Bicloo

Nantes a décidé de s'équiper en Vélos en Libre Service (VLS) qui devraient sillonner la ville à partir du mois de mai. L'idée n'était pas très originale et l'on peut dire sans risque vu l'énorme succès du Vélo'v à Lyon et du Vélib à Paris. Place au Vélo a approuvé l'initiative, le VLS permet un réel transfert vers la pratique du vélo d'usagers d'autres modes de transport. Il faut croire que la gestion au quotidien d'un vélo est une charge trop lourde pour beaucoup de citadins, compte tenu du risque de vol et de la question du stationnement.

Or malgré une réunion d'information proposée aux associations, il n'y a pas eu de concertation puisque tout était déjà figé : Nantes Métropole nous apprend la réelle ampleur de l'initiative et celle-ci nous inquiète.

Nous savions déjà que ce service allait être géré par la société J.-C. Decaux et, à vrai dire, associer le vélo à l'accroissement de la publicité ne nous plait guère. Mais surtout cette association VLS-Decaux a montré ses insuffisances à Lyon et à Paris en particulier pour l'extension éventuelle du service à d'autres communes

Surtout nous apprenons que le service se fera au rabais. Ainsi, alors qu'à Lyon et à Paris la location est ouverte 24h/24 à la plus grande satisfaction de nombreux noctambules, ici le service s'arrêtera de 1h à 4h du matin au moment où justement le service public des transports est stoppé.

Par ailleurs, le respect de l'usager pourrait être mieux assuré : en effet l'anti-vol arrêt-minute des Bicloos n'offre qu'une protection dérisoire, 5 secondes pour une pince coupante, alors que le vol sera à la charge de l'utilisateur, et enfin lors de la restitution du vélo le signal vert déclenché sur la borne n'est pas une garantie de l'arrêt du compteur pour l'usager.

De plus les stations sont concentrées dans l'hyper-centre à des distances bien inférieures aux 300 mètres préconisés, par contre elles ne dépassent pas la place Viarme ou la gare, un périmètre correspondant aux déplacements d'un piéton. En cas de succès, l'extension du périmètre déjà programmée (une vingtaine de stations) ne permettra même pas de couvrir l'espace à l'intérieur de la petite ceinture. Inutile alors de rêver à des cheminements entre Campus et centre-ville, ou entre Rezé et Nantes.

Non, le VLS n'est pas un jackpot que l'on gagne à tout coup. D'autres villes en ont fait l'amère expérience : en mégottant sur le périmètre ou le nombre de vélos elles n'obtiennent pas le franc succès de Lyon et de Paris. Ces deux collectivités ont su offrir un service étoffé sur tout leur territoire, souhaitons que Nantes change de braquet pour que le vélo en libre service soit le vecteur d'une ville réellement cyclable.

Pierre Descamps

Nantes lance Marguerite son service d'auto partage

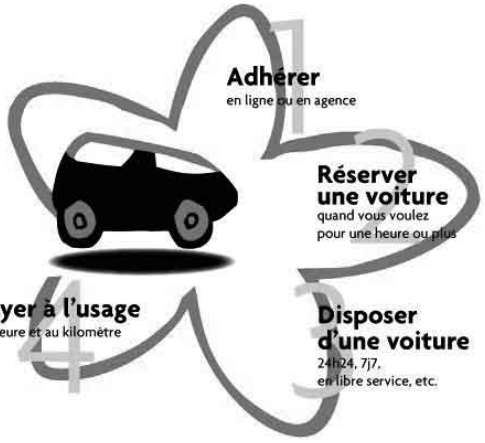

Dès le printemps prochain, les nantais verront circuler en centre-ville une vingtaine de véhicules noirs aux toits orange. De quoi s'agira-t-il ? Du tout nouveau service d'auto partage baptisé Marguerite.

En réflexion depuis quelques années au sein de la communauté urbaine de Nantes, l'appel à projet n'avait pourtant pas abouti. Ce sera grâce à une opération privée que ce service pourra voir le jour. Proposée par la société Nantes Auto Partage, la mise en place de Marguerite se fera sans subvention publique. Nantes Métropole soutient ce projet propice à sa politique de déplacement, avec l'ambition de réduire le nombre de véhicules personnels.

Complémentaire des autres moyens de transport, ce service sera avant tout orienté vers des utilisations de courte durée, c'est-à-dire d'une heure à une journée, et viendra enrichir l'offre de déplacements pour les citadins. L'abonnement mensuel sera inférieur à 10€, et la tarification sera établie « à l'usage », c'est -à- dire à l'heure et au kilomètre. Dans ce système, tous les moyens sont mis en oeuvre pour en faciliter l'usage : la réservation pourra se faire par internet, par téléphone ou directement en agence. De plus, la flotte sera répartie sur une dizaine de stations, et deux types de véhicules seront mis à la disposition du public. Enfin, Marguerite opère d'ores et déjà via internet, www.imarguerite.com, site sur lequel les futurs utilisateurs mais aussi les simples curieux peuvent poser des questions, se préinscrire et recevoir des informations en s'abonnant à la newsletter. À l'avenir, Nantes Auto Partage souhaite proposer rapidement une flotte de 80 véhicules répartis sur 25 stations dans le centre-ville de Nantes.

Côté technique

Ça frotte et ça coince. Que faire ?

Voici le printemps et l'envie de prendre son vélo pour le loisir ou les déplacements quotidiens. Et le souvenir des petits soucis de la dernière utilisation : bruits et frottements par-ci par-là qui gâchent le plaisir de rouler en liberté, de se faire du bien et de ménager la planète. Les réparateurs de vélo sont rares, souvent débordés à cette saison, alors pourquoi ne pas apprendre à être autonome ? Les petits réglages nécessaires ne sont pas aussi compliqués que vous le pensez. Il y en a certainement que vous pourrez faire vous-mêmes. A vous d'en décider après cette petite visite guidée.

Première étape, l'observation :

- Mettez votre vélo à l'envers, en le posant sur le guidon et sur la selle, en veillant à ne pas abîmer les accessoires éventuels, compteur et sonnette.
- Faites tourner les roues
- Ecoutez les bruits divers et repérer où ça frotte et ce qui frotte.
- Observez les mouvements de la roue : est-elle voilée (en huit) ?

Deuxième étape, différentes causes possibles d'ennui :

- Le pneu frotte en permanence contre le garde-boue : allez en 1
- Le pneu frotte par intermittence contre le garde-boue : allez en 3
- Les patins de frein frottent en continu contre la jante : allez en 2
- Les patins de frein frottent par intermittence, mais régulièrement contre la jante : en 3
- Il n'y a pas de frottement dans cette position du vélo, mais ça frotte quand on roule avec : allez en 4
- La roue est voilée (en huit) : allez en 3
- La roue ne frotte pas, elle tourne difficilement : allez en 4
- La roue a du jeu latéralement : allez en 4

Troisième étape, les réparations :

le niveau de difficulté est figuré par des astérisques, moins il y en a plus c'est facile.

❶ REGLAGE DES GARDE-BOUE : *

- Il faut en général une clé de 8
- Le garde-boue est fixé sur des tiges de chaque côté par un écrou qui pince la tige
- Il suffit de desserrer l'écrou pour pouvoir écarter le garde-boue de la roue
- Attention, quand on règle d'un côté, ça bouge aussi de l'autre
- En procédant par tâtonnement, on finit par trouver une position du garde-boue où ça ne frotte plus nulle part
- A ce moment, resserrez tous les écrous, c'est réparé

❷ REGLAGE DES FREINS A PATINS : **

- Serrez puis relâchez les freins
- Si les patins de frein ne s'écartent pas de la jante quand vous relâchez les freins, essayez de voir ce qui empêche le mouvement
- Si c'est le câble qui ne coulisse pas bien,

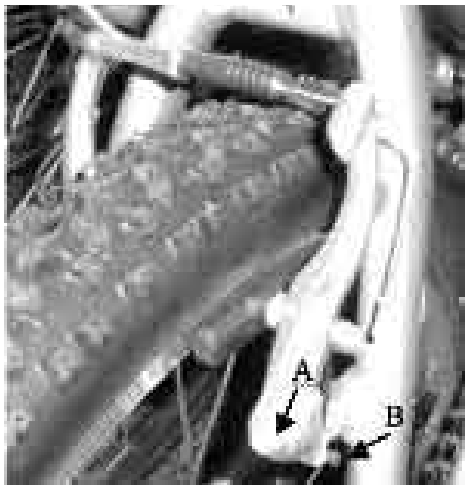

on peut essayer de le dégripper avec un peu d'huile ou de dégrippant, en le faisant manœuvrer plusieurs fois
- Si c'est le patin qui ne revient pas, on peut essayer de huiler l'articulation du bras qui le porte en A (en évitant d'en mettre sur le patin et sur la jante)
- Il y a souvent un petit ressort de rappel : vérifier qu'il est bien en place
- Il y a parfois un petit réglage de la dureté du ressort pour un rappel plus efficace, c'est une petite vis à tourner près de l'articulation du bras en B sur la photo
- Si rien de tout cela n'est efficace, il faut probablement changer le câble de frein, voire le frein entier : dans ce cas, achetez un modèle V-brake, plus efficace.

❸ DEVOILAGE DE LA ROUE :***

- Il vous faut une clé à rayons (3 à 6 €) et une craie ou un feutre qui s'efface
- Prenez une chaise et asseyez vous de façon à avoir votre roue à dévoiler entre vos genoux, le pneu dirigé vers votre visage.
- Il faut repérer à quel endroit la jante n'est plus dans le plan de la roue : calez la craie ou le feutre contre la fourche perpendiculairement à la jante, faites tourner la roue et marquer sur la jante de où à où la jante s'écarte.
- On remet la roue dans son plan en détendant les rayons du côté où elle sort du plan et en les retendant de l'autre côté, en le faisant davantage en allant vers le milieu de la partie déformée.
- Quand on a le pneu face à son nez, pour détendre le rayon juste derrière on tourne l'écrou en sens inverse des aiguilles d'une montre
- Essayez de détendre quart de tour par quart de tour
- En tâtonnant et par des essais progressifs on arrive à limiter le voile de la roue à moins d'un millimètre
- Vérifier ensuite en faisant tinter les rayons qu'ils rendent tous un son à peu près de la même hauteur : trop aigu c'est trop tendu.

❹ REGLAGE DU ROULEMENT : ***

- Soit le roulement de votre roue est trop serré : c'est dur à tourner et ça croque
- Soit il est trop desserré et votre roue a du jeu latéralement et frotte contre les freins ou le garde-boue
- Il faut démonter votre roue pour régler le roulement
- Il vous faut deux clés plates de 17 (en général)
- De chaque côté de l'axe il y a deux écrous (et une entretoise côté pignons) séparés par une rondelle avec un ergot qui l'empêche de tourner grâce à une rainure
- Desserrez largement les écrous extérieurs : ce sont des contre-écrous qui bloquent le réglage, et écartez les rondelles
- Resserrez ou desserrez les écrous intérieurs (écrous-cônes avec un méplat qui pressent les billes contre la cuvette) jusqu'à obtenir une rotation de l'axe sans point dur, mais aussi sans jeu, ça se fait pratiquement à la main : on serre jusqu'au blocage du roulement et on desserre d'un sixième de tour
- Si vous n'arrivez pas à trouver ce réglage, il y a peut-être des billes cassées dans le roulement, vous pouvez aller vérifier en dévissant tous les écrous d'un côté. Attention, les billes peuvent tomber et se perdre
- Resserrez les contre-écrous et remontez la roue

Jean-Claude

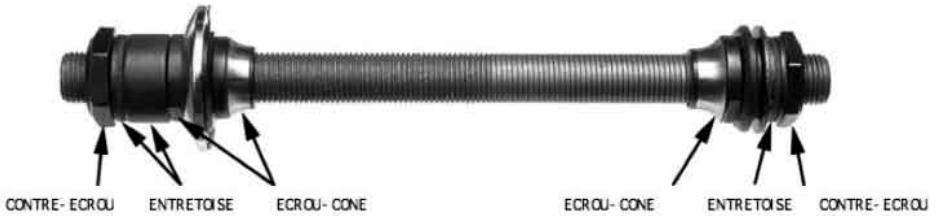

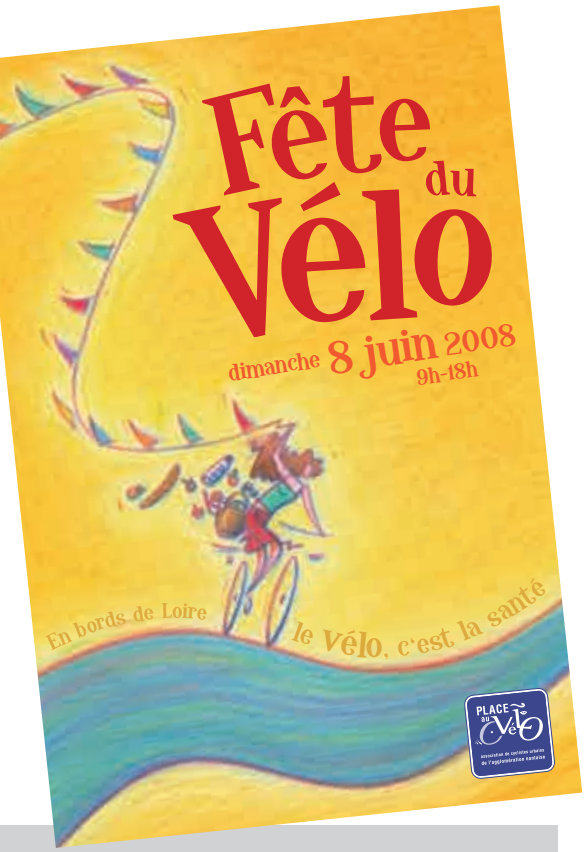

La Fête du Vélo : C'est reparti !

En selle ! Comme chaque année depuis 2000, Place au vélo organise la Fête du vélo dans l'agglomération nantaise, une occasion idéale de goûter aux joies de la bicyclette… Un parcours fermé à la circulation automobile pour être réservé aux cyclistes : que rêver de mieux pour s'initier à la pratique du vélo en milieu urbain ou simplement profiter sereinement du patrimoine local ? En 2007, la Fête du vélo a rassemblé 18000 personnes, faisant ainsi de notre Fête la deuxième plus importante de France, derrière celle organisée par le Conseil général du Maine et Loire.

Place au Vélo avait initialement proposé un parcours à dominante urbaine pour cette 8ème édition, avec pour point d'orgue le passage du pont de Cheviré. Malheureusement, le franchissement du pont ne nous ayant pas été autorisé nous avons opté pour un autre itinéraire. Le parcours 2008 reprendra finalement dans ses grandes lignes le tracé de l'édition 2006, longeant les rives de Loire de Nantes à Mauves, et retour par la Divatte. Les communes de Nantes, Ste Luce, Thouaré, Mauves, La Chapelle-Basse-Mer, St-Julien-de-Concelles, Basse-Goulaine et St-Sébastien-sur-Loire accueilleront donc la Fête du vélo, et des pôles d'animation jalonneront le parcours pour des escales agréables et conviviales.

Cette année, l'accent sera mis sur la thématique « vélo et santé » pour démontrer les bienfaits de la pratique régulière du vélo sur la santé et faire encore de nouveaux adeptes. De nombreux spécialistes tels que la fédération française de cardiologie, la ligue contre le cancer, le réseau mélanome-ouest, etc., interviendront donc pour informer et conseiller les participants. Un travail est également mené avec l'Aprifel, qui assure la promotion de la consommation de fruits et légumes et qui coordonne la semaine Fraîch'attitude, qui se clôturera à l'occasion de la Fête du vélo.

Rendez-vous le dimanche 8 juin en bords de Loire !

Véronique et Raphaëlle

Mieux vaut une sécurité active plutôt qu'un casque accessoire.

Christophe répond à Michel qui revendiquait le port du casque obligatoire dans notre dernier numéro.

Que chacun fasse ce qu'il souhaite pour circuler à vélo c'est une chose, mais qu'on propose des mesures obligatoires c'en est une autre. La démarche adaptée face au débat sur le port du casque c'est de le dépasser : mieux vaut responsabiliser les utilisateurs pour qu'ils prennent en charge leur sécurité, et sachent surtout comment prendre leur place. Les pays du nord l'ont compris et chaque individu choisit. Le vélo urbain n'est pas un mode de transport dangereux même si hélas on peut toujours rencontrer -à pied aussi- un inconscient qui ne se soucie pas du partage de la rue : ce n'est pas pour autant qu'on arrêtera de marcher ou de rouler. J'ai croisé cet hiver le matin plusieurs fois des cyclistes adultes casqués, mais sans éclairage : ils pédalaient gaillardement bardés d'une illusion sécuritaire, mais ils négligeaient ce qui est le plus utile à leur protection.

Pour information le Conseil interministériel de la Sécurité routière de février dernier a renoncé à imposer le casque obligatoire ne serait-ce que pour les enfants. Par contre le gilet réfléchissant la nuit hors agglomération est une mesure retenue. Recommander c'est bien mais obliger c'est abusif : il faudrait commencer par faire en sorte que la loi soit respectée et que tous les vélos soient vendus avec un éclairage correct. En Espagne et en Italie ce sont les automobilistes qui doivent être équipés d'un tel gilet, pour être vus au cas où ils seraient obligés de quitter leur véhicule, car c'est à ce moment-là qu'ils sont très vulnérables…

Christophe Raverdy

Bd des Martyrs… du vélo

Les aménagements du Bd des Martyrs Nantais sont presque terminés, voir les photos ci-dessus. On peut résumer ainsi les choix de Nantes Métropole (qui a également consulté l'association) pour améliorer et sécuriser les conditions de circulation des cyclistes à ce carrefour : installation d'îlots pour réduire la vitesse et diminuer la largeur du carrefour ; augmentation de la longueur du sas qui désormais mesure 7m ; suppression des répétiteurs (petits feux situés à mi hauteur) pour obliger les véhicules à rester en retrait ; installation d'un feu spécial pour les cyclistes permettant un démarrage quatre secondes avant les voitures ou camions au passage du feu vert ; peinture de pictos sur la bande cyclable (en remplacement des damiers) pour une meilleure lisibilité du carrefour. Reste à réaliser le renforcement de l'éclairage de l'ensemble du carrefour.

L'observation des résultats immédiats confirme un ralentissement de la vitesse des véhicules et une prise de virage à droite nettement au milieu du carrefour. L'intérêt du départ anticipé des vélos au passage des feux ne sera certain qu'à condition que les voitures respectent le sas (ce qui n'est pas gagné car les feux sont désormais bien loin) et que les deux roues motorisés cessent de s'approprier la bande cyclable.

Roselyne

LES ACTIONS DE PAV

12ème bourse aux vélos

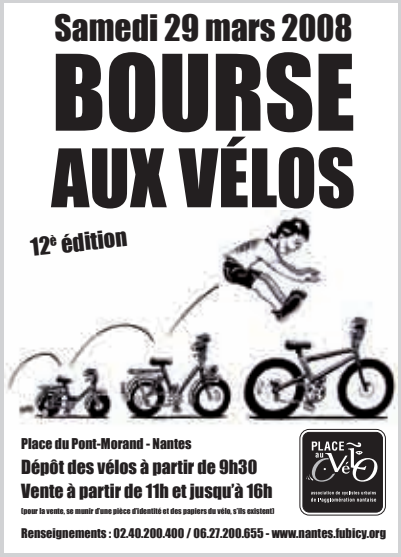

Dépôt des vélos de 9h30 à 11h00 ; La vente commence à partir de 11h00 ; Fin de la vente à 16h00 ; Restitution des vélos invendus jusqu'à 17h00.
Parlez-en autour de vous. Il faut des vendeurs et des acheteurs nombreux. Des affiches et des tracts sont disponibles au local, passez les prendre pour en afficher le plus possible.
Les adhérents qui veulent bien s'investir dans l'organisation sont les bienvenus. Appelez au local.

« Respectez les cyclistes »
Rue Dufour et Bd des Martyrs
mercredi 26 mars à 17h20

Lors de cette action habituelle de printemps « Respectez les cyclistes », nous ré-insisterons pour la mise en place du double sens cyclable sur la desserte du lycée Livet. Malgré la demande réitérée de l'établissement, des élèves et des professeurs, le double sens n'est toujours pas mis en place du fait des résistances des riverains, soutenus jusqu'à présent par les élus de quartier semble-t-il.
Nous vous donnons rendez-vous à l'heure de sortie des élèves 17h20 devant le lycée, à l'angle de la rue Dufour et rue St Charles.
Nous inviterons à nouveau la presse sur ce point et nous irons ensuite sur un lieu symbolique, le boulevard des Martyrs du vélo au carrefour du Bd Roch (voir ci-contre)

Vélocampus fête le printemps

Du 17 au 22 mars 2008, sur l'Université de Nantes, les étudiants de Vélocampus organise « Le vélo fait son printemps ». Ils souhaitent ancrer dans les esprits les valeurs éco-citoyennes que l'association a toujours défendues. Cet événement sera l'occasion d'échanges et de festivités dans le but de sensibiliser le milieu étudiant au vélo, un vrai mode de transport.
Vélocampus est une association étudiante qui réunit plus de 450 adhérents chaque année. Tout au long de l'année, elle met en place le prêt longue durée à destination des étudiants, des ateliers de réparation en libre service et des animations autour du vélo sur les facultés, la ville et l'agglomération nantaise. Basée au cœur du campus Tertre, Vélocampus encourage depuis plus de 10 ans l'usage du vélo auprès des étudiants et fait la promotion de ce moyen de transport écologique, économique et convivial.
Au programme du 17 au 21 mars, deux campagnes sur les quatre campus de l'Université de Nantes et deux objectifs :

1- Sensibiliser :
Opérations de marquage gratuit des vélos des étudiants : « vélo marqué »
Expositions itinérantes et discutions : « j'aurais pu voler ton vélo », « L'écomobilté »
Opérations sur les équipements : jeux concours, « bien équipé = sécurité »

2- Découvrir :
Le « 1er vélobus étudiant » : faire découvrir les différents itinéraires cyclables de manière collective
Démonstration et initiation aux cycles : mono, délirants, électrique, tandem, tricycle...
Balade à vélo intra-muros sur « un air de printemps »

Une semaine qui s'achèvera par un cours de vélo urbain au départ du CRIJ, tour Bretagne à Nantes, le samedi 22.

http://velocampus.net

Local à neuf

Avant les vacances de Noël nous avons pris les éponges, les pinceaux, la perceuse, les tournevis pour remettre un peu d'ordre et de couleurs dans notre local. Deux jours plus tard, le résultat était plutôt chouette. Nous en avons profité pour faire du tri et archiver certains documents vieux de...17 ans ! Les documents disponibles pour les visiteurs sont notamment mieux mis en valeur grâce à l'installation de présentoirs. Une place supplémentaire de bureau a été installée pour accueillir Violaine, stagiaire au mois de janvier, puis Véronique maintenant.
Merci aux bénévoles qui ont donné un coup de main, au quotidien c'est agréable de travailler dans ce nouvel environnement !

Dominique, Loïc et Raphaëlle

Location de vélos gare Baco

La société tourangelle « Détours de Loire » souhaite être présente tout le long de l'itinéraire La Loire à Vélo dans son activité de location de vélos et de livraisons à vélo par le biais de partenaires qu'ils ont déjà à Orléans, Blois, Azay-le-Rideau, Tours, Angers, Ancenis et bien d'autres endroits. Le point de location à Nantes sera à Baco, à côté des guichets des cars Eurolines, tél : 02 40 48 75 37. Ouverture prévue le 10 avril, jusqu'a mi-octobre ; vélos variés à louer : tandems, remorques enfants, bagages, troisième roue, etc.
www.locationdevelos.com

Marie Rocher

Urban Cycle propose des réductions de 10%

Sur présentation de la carte d'adhérent 2008 et pour l'achat d'un vélo neuf, Frédéric propose la réduction aux adhérents de Place au Vélo.
Si vous n'avez pas votre carte, passez au local pour vous la faire remplir.

Urban Cycle, 35 Chaussée de la Madeleine à Nantes tél : 02 51 89 92 70

LES PLASSOVÉLISTES ÉCRIVENT...

Amicalement

Je vous prie de bien vouloir m'excuser de ne pas pouvoir être présent à notre assemblée générale de samedi prochain.
Je tiens néanmoins à vous faire part de toute ma satisfaction pour vos actions, qu'elles soient bénévoles (rue de Strasbourg, en particulier), ou salariées (participation des animateurs aux actions organisées à La-Chapelle-sur-Erdre).
C'est toujours avec autant de plaisir que je prends connaissance de la bicyc'lettre.
Vraiment excellente !
En espérant que 2008 soit une bonne année pour le vélo, merci encore pour toutes vos actions qui contribuent assurément à la protection de la planète et au mieux vivre pour tous.

Pierre Biland

Peinture rue de Strasbourg

J'étais parmi vous samedi, cette piste cyclable rue de Strasbourg est une évidence quand elle se matérialise.
je l'ai empruntée samedi soir et dimanche en fin d'après-midi et ça donne une grosse amélioration. Les automobilistes la respectent autant qu'une piste officielle. les cyclistes qui ne savent pas que c'est une piste «sauvage» vont sûrement se demander pourquoi elle s'arrête sans raison logique.

Olivier Lauprêtre

La peinture a tenu bon, la météo étant clémente.
On a presque été jusqu'aux feux, pour finir on est revenu au point de départ pour emprunter la piste toute neuve (je n'ai pas dit bien droite) on a pu constater après la fin de la manif que la bande semblait respectée, les cyclistes de passage étaient heureux de trouver une file pour doubler les voitures. Il y a la place entre la bande et les clous pour passer une voiture, donc inutile de supprimer le passage du milieu pour ajouter la bande !!!
Cette année, la police n'a pas eu besoin de protéger la préfecture comme elle l'avait fait la dernière fois fin 2006, ils ont dû comprendre que l'on n'est pas très dangereux...
Au niveau des comptages, on a été une bonne soixantaine au plus fort de la manif, mais en comptant ceux qui ne sont pas restés tout le temps je pense qu'on peut parler de 80 cyclistes sans tricher.
Et ce sans compter la vingtaine de vélos du modem, en orange sur les photos, venus se montrer pendant la manif de Place au Vélo. On a vu la presse, mais pas la télé.

Pierre Descamps

Fourrière

Plassovéliste et membre actif de l'association, j'utilise donc mon vélo chaque fois que possible, et également les transports en commun pour me déplacer dans l'agglomération. Evidemment pendant ce temps ma voiture reste sur le parking de mon immeuble. Le mois dernier je suis allé passer une semaine dans ma famille à 600 km en train. Et bien sûr pendant ce temps-là, ma voiture n'a pas bougé.
Mais un véhicule qui ne bouge pas pendant plusieurs jours (7 jours il paraît, c'est la loi) c'est très suspect, très inconvenant. Et cela mérite de la part de la police de sévères remarques avec menaces de PV et de mise en fourrière. Pourtant ma voiture possède vignette d'assurance, de contrôle technique, ne présente pas l'aspect d'une épave, est utilisée une ou deux fois par semaine, et c'est le seul véhicule à mon foyer. Autrement dit, mon stationnement est loin d'être abusif comme on me l'écrit officiellement. D'autant plus que je ne gêne personne puisque je réside dans un quartier populaire où les places de stationnement sont (pour le moment) en nombre suffisant.
Ce qui m'inquiète, c'est qu'autour de moi des mises en fourrière de véhicules dans le même cas que le mien ont été effectuées récemment, dont un cas pour un autre membre de Place au Vélo.
Il est normal que la municipalité traite le problème des épaves ou des véhicules en stationnement « abusif (?) » qui ne sont manifestement pas en règle administrativement. Par contre il est tout à fait anormal qu'elle s'excite sur les voitures des citoyens en règle, qui n'ont pas les moyens ou la facilité de disposer d'un garage privé.
Dans mon quartier, les véhicules qui se garent à contre sens sur les nouveaux épis créés rue Saint Jacques continuent de le faire dangereusement et impunément ; malgré les remarques des habitants au C.C.Q., les voitures laissées par les personnes extérieures qui prennent le Busway ou le tramway ou qui fréquentent l'hôpital (visite ou travail) ou qui travaillent dans le quartier continuent de se garer de façon gênante sur les trottoirs sans problème.
Espérons que le prochain adjoint à la circulation ou à la sécurité saura prendre des mesures plus cohérentes.

Michel

Une politique pas assez volontariste

Dans le cadre de la campagne des municipales, lors de la réunion publique organisée par la liste de rassemblement de la gauche plurielle le lundi 3 mars à la Manufacture des tabacs, j'ai interpellé Jean-Marc Ayrault sur l'absence d'une véritable politique en faveur du vélo au regard des propositions « Déplacements » du programme « Nantes & plus ».
Je lui ai demandé de :

- consacrer une plus grande place au vélo en ville ;
- privilégier des aménagements de voiries moins scandaleux que ceux réalisés le long du Busway et au niveau de la rue de Strasbourg par exemple ;
- veiller à la sécurité des cyclistes, et donc, arrêter de les utiliser pour ralentir les automobilistes en concevant des pistes cyclables discontinues ;
- participer à la création d'une « maison du vélo » pour regrouper les associations qui promeuvent la bicyclette sous toutes ses formes comme Place au vélo, Vélocampus, ATAO, Dyna-mots...

M. Ayrault a admis qu'il existe un certain nombre de « points noirs » pour les cyclistes, auxquels il faut remédier avec le concours des associations d'usagers du vélo. Par contre, il a éludé les véritables enjeux en terme de transport et de respect de l'environnement ; il s'est contenté de se satisfaire du succès attendu du Bicloo à l'instar du Vélib' de Paris et du Vélo'V de Lyon. Il a précisé que le Bicloo était voué à être étendu sur toute l'agglomération et que le contrat signé avec JC Decaux couvre toute la Communauté Urbaine de Nantes.
J'en ai aussi profité pour lui rappeler combien il est regrettable que le Bicloo soit financé par JC Decaux à travers la publicité au lieu de faire confiance à la SEMITAN ou aux associations locales « pro-bicyclette ». Sur ce sujet, M. le maire a prétexté ne pas pouvoir trouver le budget nécessaire (soit environ 1 million d'euros), pourtant n'oublions pas qu'il soutient le projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, pour lequel la ville de Nantes pourrait bien fortement contribuer (voire s'endetter) afin de couvrir une partie du coût total avoisinant 1 milliard d'euros !

Gwendal Révault

Bd des Martyrs suite aux accidents

J'ai appris par voie de presse le nouvel accident grave bd des Martyrs Nantais. C'est un carrefour que je connais bien pour y passer une à deux fois par jour (travaillant dans le centre et habitant Nantes Saint Jacques).
Ce qui est «choquant» c'est le caractère parfaitement identique de ces trois accidents graves. Une cycliste, un camion et un tourne à droite.
Personnellement, je dois anticiper le passage au vert (donc griller le feu rouge) pour me sentir en sécurité lors de ce passage, ou quitter la bande cyclable et me mettre à gauche du camion arrêté. Le respect strict de la signalisation (ce qu'ont peut être fait les trois cyclistes) représente un danger important (et inadmissible).
Le sas vélo ne résout pas complètement le problème. La fréquence des ralentissements voitures dans ce carrefour fait que le sas est souvent occupé par les véhicules à l'arrêt. Le nombre croissant de vélos (et de deux-roues motorisés) occupant la bande cyclable empêche les vélos arrêtés derrière de venir occuper le sas.
Je suis heureux que PAV s'implique pour résoudre ce problème. Si vous avez besoin de ma contribution d'usager, je reste disponible .

Olivier Jumbou

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" >mars 2008 > n°68

LES SORTIES DE PAV

• **Dimanche 16 mars** : journée vers le Vieux Gachet sur les bords de l'Erdre. Rendez-vous à Gloriette, devant la piscine à 10h00.

• **Dimanche 30 mars** : demi-journée, destination à définir. Rendez-vous à Gloriette, devant la piscine à 10h00.

• **Dimanche 13 avril** : direction Les marais de Couëron par les bords de Loire. Rendez-vous à Gloriette, devant la piscine à 10h00.

• **Dimanche 27 avril** : demi-journée. Balade organisée en ville par Didier, dans le cadre de la semaine du tourisme participatif. Plus d'infos sur : www.greeters-nantes.com. Rendez-vous à Gloriette, devant la piscine à 10h00.

• **Dimanche 4 mai** : journée direction Le canal de la Martinière. Rendez-vous à Pirmil à 10h00.

• **Dimanche 25 mai** : journée direction St-Julien-de-Concelles par les bords de loire. Rendez-vous à Pirmil à 10h00.

Ces sorties sont encadrées par notre vaillant et indispensable Didier.
Toutes ces balades se font à une vitesse très douce avec des pauses et sont accessibles à tous. La balade est gratuite et ouverte à tous. Il faut prévoir un pique-nique, de l'eau, un vêtement en cas d'averse, et une chambre à air de secours adaptée aux pneus du vélo.
Téléphonez au local ou consultez l'agenda sur le site pour des renseignements complémentaires si besoin.

Réadhésion 2008

Environ la moitié d'entre-vous n'a pas encore envoyé son chèque de cotisation pour 2008 (s'il y a un astérisque en haut de votre bande adresse, vous en êtes). Ne l'oubliez pas ! L'association a besoin de vous. Vous pouvez aussi adhérer pour deux ans.
Précisez-nous également si vous désirez recevoir le journal dans votre boite mail.

SUR VOTRE AGENDA !

- **Samedi 15 mars**
  ···› Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Dimanches 16 et 30 mars** ···› Sorties PAV
- **Mercredi 19 mars**
  ···› Balade urbaine à 18h30 Place Royale
- **Mardi 25 mars**
  ···› Réunion des adhérents
  Maison des syndicats à 20h30
- **Mercredi 26 mars**
  ···› Action « Respectez les cyclistes »
  RV 17h20 à Livet rue Dufour
- **Samedi 29 mars**
  ···› Bourse aux vélos, au Pont Morand
- **Samedis 5 et 19 avril**
  ···› Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Mercredi 16 avril**
  ···› Opération spéciale Bicloo Place Ricordeau
  Contrôle technique gratuit 13h30 à 18h30
  Balade urbaine départ 18h30
- **Dimanches 13 et 27 avril - 4 et 25 mai**
  ···› Sorties PAV (voir ci-dessus)
- **Mardi 27 mai**
  ···› Réunion des adhérents à 20h30
- **Dimanche 8 juin** ···› Fête du Vélo

PLACE au Vélo
association de cyclistes urbains de l'agglomération nantaise

retrouvez-nous
au local pour le rendez-vous hebdomadaire
tous les jeudis de 17h à 20h
8,rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél › 02 40 200 400
portable › 06 27 200 655

et aussi sur internet
mail › nantes@fubicy.org
site › http://nantes.fubicy.org
Pour s'inscrire à la liste de diffusion
envoyer un mail à : velo-serveur@fubicy.org
avec le sujet : join nantes-velo@fubicy.org.

Rédaction
Loïc Boche
Michel Brugnon
Daniel Daoulas
Pierre Descamps
Dominique Dupont
Véronique Dos Santos
Olivier Flamand
Raphaëlle Gouedard
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Bernard Renou
Roselyne Vincent
Jean-Claude Voirpy

Dessins :
Frédéric Baylot

* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

Bulletin d'adhésion

+ abonnement à la Bicyc'lettre › individuelle **10 €** - réduite **5 € -** famille **15 €** - association **32 €** - école/collège **10 €**
L'adhésion donne droit à un marquage gratuit - Adhésion + abonnement à Vélocité* **24 €**

nom prénom
adresse
tél e-mail

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél › 02 40 200 400

date signature